

Statement

Department of
External
Affairs



Discours

Ministère des
Affaires
extérieures

89/55

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION

PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

LE TRÈS HONORABLE JOE CLARK,

LORS DE LA PRÉSENTATION DU RAPPORT DU

COMITÉ DES MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

À LA

RÉUNION DES CHEFS DE GOUVERNEMENT DU COMMONWEALTH

KUALA LUMPUR (MALAYSIE)

Le 19 octobre 1989

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

Canada

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général,

Distingués chefs de délégation,

À Vancouver, les chefs de gouvernement ont mis sur pied le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth chargé de l'Afrique australe. J'ai l'honneur de présenter son rapport aujourd'hui. Le Président a déjà énuméré un certain nombre d'autres documents qui ont été commandés par le Comité ou tirent leur origine de propositions mises de l'avant par celui-ci.

Le Secrétariat a par ailleurs préparé à l'intention du Comité un document faisant état des développements survenus en Afrique australe depuis la dernière réunion officielle du Comité à Canberra en août dernier. Lundi, mes collègues et moi avons rencontré de façon informelle le révérend Alan Boesak et M. Thabo Mbeki du Congrès national africain pour connaître leurs vues sur les événements les plus récents en Afrique du Sud.

Je tiens à dissiper toute confusion qu'auraient pu faire naître les comptes rendus des médias au sujet de cette réunion en précisant clairement qu'à aucun moment M. Boesak n'a suggéré qu'il serait approprié à ce stade de diminuer les pressions exercées par le Commonwealth à l'endroit de l'Afrique du Sud. M. Boesak estime au contraire essentiel de maintenir ces pressions, et que la simple promesse de réformes ne justifie pas que l'on relâche les pressions. À son avis, il serait sans aucun doute raisonnable de s'attendre du gouvernement sud-africain qu'il fasse la preuve de son engagement envers des réformes réelles dans les six mois qui suivent son installation, et il serait ensuite approprié de demander des comptes aux autorités sud-africaines si elles n'avaient pas donné suite au programme présenté au Président de Klerk durant sa rencontre avec les responsables religieux la semaine dernière. C'est la position que le révérend Boesak nous a exposée lors de notre dîner.

Je voudrais ce matin aborder brièvement quelques-uns des grands points du rapport et vous livrer certaines observations sur l'expérience du Comité.

Le Comité était formé des ministres des Affaires étrangères de l'Australie, du Canada, de la Guyana, de l'Inde, du Nigeria, de la Tanzanie, de la Zambie et du Zimbabwe. Le ministre des Affaires étrangères de la Malaisie, en tant qu'hôte de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, a assisté à la réunion de Canberra, et nous avons cherché à tenir les autres gouvernements

pleinement informés de la situation. L'atmosphère était franche et cordiale. Tous les membres ont participé à toutes les sessions, même si les dates choisies faisaient souvent problème. Nous sommes tous sortis enrichis de cette expérience et nous avons pu produire un rapport unanime. Nous avons été secondés d'excellente façon dans notre travail par le Secrétaire général actuel et son successeur ainsi que par les officiels du Secrétariat.

Au moment de sa création, ce comité s'est vu confier les grands objectifs suivants:

- o garder la question de l'Afrique du Sud bien présente dans l'esprit du public,
- o donner à un haut niveau le dynamisme voulu pour atteindre les objectifs fixés dans la déclaration de l'Okanagan, et
- o mieux canaliser la lutte contre l'apartheid.

En outre, le Comité a été appelé à exercer son mandat dans quatre domaines:

- les sanctions,
- les relations entre l'Afrique du Sud et ses voisins,
- une gamme d'initiatives permettant d'exercer une action en Afrique du Sud même, et
- la Namibie.

Ce mandat allait dans le sens de l'approche à deux volets dont avaient convenu les participants à Vancouver face au problème de l'Afrique australe. Le premier consistait à promouvoir une action positive, en encourageant le dialogue, en facilitant les négociations et en aidant les victimes et les adversaires de l'apartheid. Le deuxième consistait à maintenir la pression sur l'Afrique du Sud pour l'amener à procéder aux réformes nécessaires, en élargissant et en intensifiant l'application de sanctions à son endroit.

Le Comité a tenu quatre réunions officielles: à Lusaka en février 1988, à Toronto en août cette année-là, à Harare en janvier dernier, puis à Canberra en août. Ces rencontres nous ont tout spécialement permis de prendre contact directement avec les Sud-Africains qui mènent le combat contre l'apartheid - qu'il s'agisse de représentants syndicaux, de dirigeants religieux, de journalistes, de responsables de l'ANC et du Congrès panafricain, ou d'autres - et de recevoir de première main leur témoignage. Il fallait entendre Frank Chicane et Byers Naude, le premier soir à Lusaka, parler des craintes et des espoirs qui animent ceux et celles qu'ils côtoient quotidiennement en Afrique du Sud. Ces témoignages sont absolument saisissants.

Certaines personnes d'Afrique du Sud que nous avons invitées à venir nous rencontrer en ont été empêchées par les autorités de ce pays. Toutefois, les témoins que nous avons entendus ont parlé abondamment, avec passion et sans détour de l'oppression qui règne en Afrique du Sud et des activités de déstabilisation menées par ce pays contre ses voisins.

Le Comité a commandé un certain nombre d'études importantes liées à son mandat. L'une d'entre elles, une étude indépendante sur les activités de déstabilisation de l'Afrique du Sud, donne maints exemples de destruction délibérée, de pertes de vies et de dislocation; elle a pour titre A Candle on Kilimanjaro et vous en avez reçu copie. Pour les voisins de l'Afrique du Sud, le coût de ces activités de déstabilisation délibérée a été énorme: qu'on pense seulement aux pertes de vies, aux souffrances et aux dommages à l'économie, à l'infrastructure et à la société dans son ensemble.

L'étude menée par le Comité sur les liens de l'Afrique du Sud avec les milieux financiers internationaux a fait ressortir l'importance des mesures financières comme moyen d'influer de façon directe et cruciale sur la capacité du gouvernement sud-africain de continuer de financer l'apartheid. Hier soir, ce dernier a réagi au rapport d'une manière qui sera très coûteuse pour l'économie sud-africaine. À mon avis, ce n'est pas une coïncidence si cette annonce est survenue le jour même de l'ouverture de la réunion des chefs de gouvernement.

Une troisième étude, une évaluation indépendante de l'application et de l'efficacité des sanctions, a permis de démontrer que les sanctions fonctionnent, et qu'elles ont un impact sur l'attitude des Sud-Africains de race blanche ainsi que sur les politiques de leur gouvernement. Elle a en outre proposé d'autres initiatives que le Commonwealth pourrait envisager de prendre.

Nous nous sommes intéressés aux façons d'encourager entre les Sud-Africains un dialogue véritable qui m'apparaît plus possible et plus nécessaire que jamais. Nous avons en outre gardé à l'esprit l'importance fondamentale du concept de négociation possible mis de l'avant par le Groupe de personnes éminentes.

Enfin, le Comité était notamment chargé de veiller à l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité concernant la Namibie. Cette question a de plus en plus retenu notre attention, à mesure qu'évoluait la situation dans ce territoire. Le Comité avait d'abord et avant tout pour rôle d'aider l'Organisation des Nations Unies, par l'entremise du Secrétaire général, de son représentant spécial et du GANUPT, à s'acquitter de sa responsabilité de mener la Namibie à l'indépendance par la mise en oeuvre de la résolution 435.

Nous avons suivi de près les événements en Namibie et nous avons offert notre aide toutes les fois qu'il nous semblait que le Comité ou le Commonwealth dans son ensemble pouvaient apporter une contribution. Préoccupés par les manoeuvres d'intimidation du Koevoet, nous avons demandé au Secrétaire général Ramphal d'encourager les membres du Commonwealth à fournir des forces policières additionnelles au GANUPT si le Secrétaire général des Nations Unies en faisait la demande. De même, comme nous avons décelé de graves lacunes dans la loi électorale envisagée, nous avons fait un certain nombre de suggestions au Représentant spécial des Nations Unies, qui ont d'ailleurs été reprises dans la loi électorale finalement négociée, afin d'assurer l'intégrité du scrutin secret et la décentralisation du comptage des voix.

Même si la résolution 435 confiait à l'ONU la responsabilité de la supervision et du contrôle de la campagne électorale et des élections, d'autres pouvaient quand même observer cette opération onusienne et y apporter leur appui. C'est donc à la suggestion du Comité qu'un groupe d'observation du Commonwealth, composé de représentants de sept pays, s'est rendu en Namibie il y a plusieurs semaines pour faire rapport aux participants sur la situation et sur les futurs arrangements possibles. Copie de ce rapport, qui n'a pas été revu par le Comité, vous a été remise pour examen durant la présente réunion.

Le Comité ne s'est pas limité à l'indépendance de la Namibie - une indépendance qui pourrait être compromise par les pressions politiques et militaires de l'Afrique du Sud. C'est pourquoi il a demandé au Secrétaire général d'explorer les possibilités d'apporter une aide sensiblement accrue dans les domaines opérationnel, développemental et constitutionnel.

Nous croyons que l'existence même du Comité et la publicité faite autour de nos réunions sont devenus eux-mêmes des moyens de pression. Mais nous avons aussi appris que lorsque huit pays se rencontrent régulièrement pour faire campagne contre l'apartheid, ils peuvent trouver de nouveaux points de pression, de nouveaux instruments d'influence.

Nous avons identifié un certain nombre de moyens pratiques grâce auxquels le Commonwealth peut presser davantage le gouvernement sud-africain de mettre fin à l'apartheid.

L'un des plus importants consiste à mettre l'accent sur les liens financiers et à établir un mécanisme de surveillance indépendant qui puisse fournir une information objective sur les relations financières internationales de l'Afrique du Sud.

Un autre consiste à publiciser et à contrer les efforts sud-africains de propagande et de censure dans chacun de nos pays.

Un troisième consiste à se concerter pour resserrer et renforcer l'application de l'embargo onusien obligatoire sur les armes et notamment interdire l'importation d'armes d'Afrique du Sud.

Un quatrième, auquel on pourrait recourir avec plus de diligence, consiste à organiser des démarches conjointes par des pays du Commonwealth auprès de nations qui n'ont pas adopté de sanctions semblables à celles prises par le Commonwealth. Nous croyons que des pressions du genre ont encouragé le Japon à réduire ses importations de charbon sud-africain.

Aucun de ces moyens ne produira des miracles. Mais, si nous y recourons de façon systématique et globale, nous accroîtrons d'autant la pression en faveur du changement.

Il en va de même du soutien actif et visible que nous accordons aux victimes et aux adversaires de l'apartheid.

Le général Obasanjo a préparé un rapport sur les besoins des États de première ligne en matière de sécurité. Le professeur Cornford et l'archevêque Scott ont mis sur pied un réseau d'organisations non gouvernementales qui formeront des noirs sud-africains. Des mécanismes efficaces permettent aux ONG et aux gouvernements de venir en aide aux victimes de l'apartheid. Le Secrétariat élabore actuellement une nouvelle stratégie sur le commerce et l'investissement en Afrique australe.

Ce sont toutes là des occasions pour chacun des membres du Commonwealth de renforcer cette aide visible et pratique. Nous espérons que les chefs de gouvernement examineront ces mesures et d'autres encore.